

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION « GENS DE LA SOUPE » Samedi 18 janvier - Cave du 25 (25 rue du pêcher) - Florac

Sommaire

- Pot d'accueil
- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Vote des rapports
- Perspectives 2020
- Élection du conseil d'administration



Personnes présentes : 41 présents (23 adhérents 2019 présents + 18 nouveaux adhérents)
voir liste en annexe

Partenaires financiers :

Présents : aucun

Excusées :

- M. Christian Huguet, maire de Florac-trois-rivières
- Mme Carole Delga présidente du Conseil régional Occitanie
- Mme Sophie Pantel, présidente du Conseil départemental de Lozère,

1/ Rapport moral de l'année 2019

Après un mot d'accueil, est lu le rapport moral de l'année 2019.

"A la soupe, mes pot'irons" ! C'est par ce cri de ralliement que les Gens de la soupe ont invité petits et grands à vivre une 19ème fois l'expérience de la fête, du partage, de la rencontre, autour d'un bol de soupe. Il faut dire que l'assemblée générale du début d'année, un tantinet décalée, avait marqué les esprits et permis de faire le plein d'énergie !

Une édition comme les autres ? Non, jamais !!! La couleur 2019, c'était :

- L'accent mis sur la variété dans les choix de programmation, saluée par tous, avec des spectacles jeune public, des fanfares, spectacles sonores, théâtre, acrobaties, projections, ...
- Une véritable "cuisine du festival", ouverte à tous, animée, conviviale, grâce aux efforts conjoints de la commission déco qui a réalisé une magnifique Soup'machine (ndlr : une caravane transformée en cuisine ouverte), et la commission soupe qui a organisé cet espace cuisine "comme à la maison" où on épluche, on mijote, on papote, on recycle nos déchets, on se raconte nos plus belles histoires

culinaires ... Lieu d'échange, de partage et de rencontre, la cuisine collective reflète l'esprit de la soupe !

- Un concours de soupe présidé par les enfants, qui ont su admirablement tenir leur rôle de jury !
- Un confortable espace "coulisse" pour cocooner nos bénévoles, cheville ouvrière du festival. Nous avons été choyés par une remarquable équipe de cuistots bénévoles, qui nous ont régalez ! Cette année, les bénévoles ont répondu massivement présents, grâce à l'énergie toute fraîche de notre coordinatrice bénévole. 91 bénévoles, tout sourire !

Mais l'année des Gens de la soupe ne s'est pas limitée au Festival 2019. Cette année, nous avons souhaité développer les activités tout au long de l'année et les partenariats : Soupe tintamarre pendant le festival 48 images seconde, Gaspacho au Marveloz Pop' festival, participation au forum des associations, vendanges au domaine Gabalie ... Autant d'occasions de passer du bon temps ensemble pour favoriser la dynamique associative, se faire plaisir, se faire connaître et donner envie de nous rejoindre, développer les partenariats ...

Les Gens de la soupe version 2019, ce sont 97 adhérents, environ 25 personnes qui oeuvrent tout au long de l'année, dont 10 administrateurs, 91 bénévoles pendant le festival, ainsi que :

- 11 associations et partenaires qui proposent et portent des animations pendant le festival comme Ballet Bross, avec l'organisation de 2 stages en amont du festival qui ont vu leur aboutissement pendant le festival, les Foyers ruraux de Florac et Langlade qui permettent aux enfants de vivre l'esprit du festival, la Genette verte, les étudiants de SupAgro qui ont animé l'épluchage collectif et la Soupe des Gens, les Formicables, l'association C.A.P Cévennes, Katrin Maure en participation à la Rando soupe contée, Bernadette et son maquillage, ainsi que le photographe Jean-Claude Mouton, qui nous a fait le plaisir d'exposer 26 de ses plus beaux clichés à l'ancien tribunal.
- 11 associations partenaires sur la grignotte. Cette année encore, les associations ont répondu présent, nous proposant un magnifique espace grignotte haut en saveurs et en couleurs. Leur investissement sur la grignotte du festival est l'occasion pour elles d'augmenter leurs ressources, tout en participant financièrement et activement à la vie locale.

Ces deux types de partenariats, sur les animations et sur la grignotte, reflètent la volonté des Gens de la soupe de proposer, depuis sa création, un festival ancré dans la vie locale et associative.

Nous remercions vivement la Mairie de Florac-trois-rivières pour son soutien à la fois financier et technique, les équipes techniques de la ville oeuvrant à nos côtés pour l'installation du festival ; ainsi que nos partenaires financiers, à savoir la Région Occitanie, le Conseil départemental de Lozère, ainsi que les conseillers départementaux Guylène Pantel et Denis Bertrand, la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes.

Grand merci également aux commerçants de Florac qui, cette année, ont fait un effort particulier pour nous soutenir par leur cotisation, soulignant leur attachement à notre Festival de la soupe.

Merci à vous tous, adhérents, bénévoles, ... Bonne année 2020 et cap sur les 20 ans !



2/ Rapport activité de l'année 2019

Les activités 2019 des Gens de la soupe ont été présentées sous forme de panneaux réalisés par chacune des commissions, puis par un grand jeu quizz animés par Victoria, Marc et Anne-Claire.

L'association les Gens de la soupe rassemble 97 adhérents à jour de leur cotisation. Elle est composée d'un conseil d'administration de 10 membres mais elle s'appuie sur un réseau d'une vingtaine de membres actifs en amont du festival, d'associations partenaires et de 91 bénévoles qui ont aidé pendant le festival 2019.

Les grandes dates de l'année :

- **le festival 2018 s'est tenu les 25 et 26 octobre 2019** : deux jours de fêtes, toujours dans la convivialité et la bonne humeur. Avec, en grand invité 2019 ... le soleil !!!

Mais cette année, les activités des Gens de la soupe ne se sont pas limitées au festival : nous avons développé des temps associatifs et nos participations à des événements pour développer des partenariats, nous inscrire dans la vie locale, passer du bon temps ensemble pour favoriser la dynamique associative, se faire connaître et donner envie de nous rejoindre, ...

- **le 12 avril**, nous avons participé, par **une soupe ambulante, au grand tintamarre quebecois** à l'invitation du Festival 48 images secondes
- **le 13 juillet**, les Gens de la soupe étaient présents dans les rues de Marvejols, avec un grand gaspacho à l'occasion du Marveloz Pop' festival
- **le 7 septembre**, nous étions présents au forum des associations de Florac
- **le 28 septembre**, les Gens de la soupe étaient dans les vignes du Domaine Gabalie d'Ispagnac, pour vendanger en vue de la prochaine cuvée des 20 ans

Le festival 2019 en quelques chiffres :

- 97 adhérents
- 2600 bols vendus
- 17 compagnies différentes
- 11 associations et partenaires qui ont pris en charge des animations
- 11 associations partenaires ayant proposé un stand de Grignotte
- 27 personnes actives investies toute l'année pour l'organisation, dont 10 administrateurs et 18 participants aux journées déco
- 91 bénévoles investis pendant le festival
- 74 fûts de bière, 120 litres de vin chaud, 260 litres de vin ... Et une association ayant proposé un bar à vin
- un budget de 49 042,71€, avec 87% d'autofinancement

L'association a la particularité de fonctionner de façon collégiale (sans bureau ni président) avec une responsabilité et un engagement partagé par l'ensemble des membres du conseil



d'administration. Elle est organisée sous forme de commissions thématiques en charge des différents secteurs d'activités.

3 commissions sont obligatoires :

- la commission finances
- la commission vie associative
- la commission représentation : elle est composée de tous les membres du CA

A celles-ci s'ajoutent 5 commissions thématiques :

- La commission Soupe
- La commission programmation artistique et l'animation
- La commission buvette-grignote
- La commission décoration
- La commission communication

Le rapport d'activité a été établi collectivement, à partir des contributions de chacune des commissions amenée à rédiger son bilan en lien avec ses activités durant toute l'année et pendant le festival.

→ *Voir le rapport d'activité complet en pièce annexe.*

3/ Rapport financier - exercice 2019 - association Gens de la soupe

Le rapport financier est présenté à l'assemblée

Les grands chiffres à retenir

- **un bénéfice exceptionnel sur l'exercice de 11 958,63€**, lié à une météo très favorable qui a fait venir les festivaliers et nous a permis de proposer toutes les animations prévues dans les meilleures conditions. Par ailleurs, tous les bols ont été vendus, dont les 300 bols restés invendus de l'année précédente, ce qui représente un bénéfice net (coût d'achat affecté sur 2018)
- au niveau des recettes : **les subventions ont été légèrement en baisse**. 7900€, soit 13% des recettes, contre 8200€ l'année précédente.
- **un autofinancement de 87%**, assuré par la buvette (38% des recettes), la vente des bols (38% des recettes) et les cotisations commerçants, adhésions et partenariats associatifs

→ *Voir le rapport financier complet en pièce annexe.*

Les échanges avec les adhérents présents ont permis de préciser certains points, répondre aux questions. A l'unanimité, cette édition 2019 était une très belle édition !

Votes des rapports

Rapport moral et rapport d'activité

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : tous

Rapport financier

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : tous

4/Perspectives 2020

2020 ce sera l'année des 20 ans.

Lors de la soirée bilan du festival, nous avons déjà fait une "tempête de cerveau" pour rassembler nos idées. Et elles sont nombreuses ... L'envie de fêter les 20 ans est là ! Reste à trouver les énergie, et le budget pour proposer quelque chose d'ambitieux !

Nathalie, pour la commission finance, présente le budget prévisionnel qui a été élaboré par l'équipe 2019, afin de déjà déposer des demandes de subvention.

Les grandes lignes sont :

D'augmenter le budget "dépenses" de 20 000€ par rapport au prévisionnel 2019, ceci pour :

- **pouvoir financer des prestations exceptionnelles "20 ans"** : projet déco "spécial 20 ans", film des 20 ans et suivi médiatique renforcé, animations à la hauteur des 20 ans, concours de soupe renouvelé, ...

- mais également de **renforcer la professionnalisation, à péreniser dans le temps**, sur les postes de régie générale et technique, et sur le soutien administratif et financier. En effet, ces postes sont lourds et les bénévoles s'éssoufflent.

- **développer de nouveaux partenariats associatifs** avec "les festivals de la soupe d'ailleurs", au niveau national ... voir européen.

Pour les idées, les participants sont invités les déposer dans la soupière ...

5/Élection du conseil d'administration

Rappel : le conseil d'administration fonctionne de façon collégiale. Tous les membres sont co-présidents et responsables au même titre. Le CA se réunit en moyenne une fois pas mois. Il s'appuie sur les commissions, composées de membres du CA (minimum 2 pour les commissions finance et vie associative, et 1 pour les autres) et des adhérents volontaires. La personne du CA sert de référent, faisant le relai au sein du CA). Les membres peuvent faire partie d'une ou de plusieurs commissions.

Les membres du CA sont élus pour un an. Donc tout le monde est sortant. Les statuts prévoient un nombre minimal de 8 personnes, et jusqu'à 12 personnes. Le nombre de personne investies dicte l'ampleur du festival : à 8 personnes, ce sera un petit festival. Si on

est moins de 8, un nouveau CA ne peut pas être élu ce soir ce qui remet en cause la pérennité de l'association et du festival.

Question : Qui souhaite se présenter cette année ?

9 personnes se proposent :

KellyDebuf (renouvellement)
Laurence Duguet (renouvellement)
François Konieczny (renouvellement)
Thibaut Méan
Lucile Gachet

Victoria Gavillet
Christel Fratto
Maelle Binot
Marc Lejeune

Le CA est élu à l'unanimité.

Fin de l'assemblée générale à 20h30